

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 15 AVRIL 2014

Présents :

Joël Mazalaigue
Thomas Vernay
Ludivine Peltier
Jonathan Granon
Denis Pavier
Jean Pierre Peagno
Louis Borel

Secrétaire de séance : Thomas Vernay

Ouverture de la séance

REPRÉSENTATION DU CONSEIL DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE TÉLÉVISION DE LA DROME :

Délégation à Denis Pavier

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES :

Délégation à Jonathan Granon titulaire
Denis Pavier suppléant

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.
Titulaires : Thomas Vernay, Louis Borel, Denis Pavier
Suppléants : Ludivine Peltier, Jonathan Granon, Jean Pierre Peagno,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Le conseil fixe le nombre de membres du CA à 6
Élection des représentants du Conseil :
Thomas Vernay, Ludivine Peltier, Jean Pierre Peagno.

Les 3 représentants d'associations seront nommés ultérieurement par arrêté du maire après leur accord,
L'UNRPA a proposé de nommer Madeleine Faure au Conseil d'administration.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

En quoi consistent les commissions ?

Les commissions municipales sont des commissions d'études. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil municipal étant le seul compétant pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. (article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales).

Les commissions ne sont pas habilitées à traiter des sujets personnels qui touchent individuellement les relations entre un habitant et la commune. Elles sont habilitées à traiter des sujets d'ordre collectif et général.

Commissions municipales ouvertes aux habitants :

Les commissions existaient déjà dans la commune, la nouveauté réside dans leur ouverture à la participation des habitants afin que ceux-ci puissent s'impliquer dans la vie de la commune.

Le Conseil municipal pourrait être géré uniquement par les 7 conseillers, mais nous souhaitons la mise en place d'une concertation élargie pour le bien de la commune.

DEMANDE DE L'AVIS DES CONSEILLERS SUR LE PRINCIPE :

L'ensemble du conseil municipal vote favorablement l'installation et l'ouverture des commissions aux habitants.

INTERRUPTION DU CONSEIL :

La parole est donnée aux habitants pour s'exprimer sur le principe.

REPRISE DU CONSEIL :

Vote et nomination des délégués et conseillers pour chaque commission.

LES COMMISSIONS, LEUR CONTENU ET LEURS REPRÉSENTANT:

Travaux-Voirie : Gestion / Entretien propriétés communales / Ordures ménagère / Entretien des pistes communales / Route de la Vière / Sécurité routière.

*Conseillers : Denis Pavier, Jean Pierre Peagno, Louis Borel
Délégués: Thomas Vernay et Ludivine Peltier*

Eau-Assainissement : Gestion/ Entretien des réseaux / Mise aux normes / Tarification / Cartographie /Transmission des connaissances des réseaux

*Conseillers : Jonathan Granon, Denis Pavier, Jean Pierre Peagno, Louis Borel
Délégués: Thomas Vernay et Ludivine Peltier*

Finances : Préparation / Exécution / Modification du budget
Délégués : Thomas Vernay et Ludivine Peltier

Agriculture-Forêt-Environnement :

Agriculture : Veille foncière / Soutien aux agriculteurs / Pastoralisme

Forêt : Gestion forêt communale / Filière bois

Environnement : Prédation / Espaces protégés /Rivières / Parc du Vercors.

Conseillers : Jonathan Granon, Louis Borel

Délégué: Thomas Vernay

RPI-Scolarité (Commission intercommunale avec Boulc) :

École / Transport / Rythmes scolaires / Périscolaire.

Conseiller : Jonathan Granon

Délégué : Ludivine Peltier

Activités économiques :

Tourisme / Artisanat / Produits locaux / Nouvelles activités.

Délégué : Joël Mazalaigue

Vie locale : Vie associative / Déplacements-Transport / Culture et Loisirs / Lien social / Enfance / Jeunesse / Aînés / Communication / Embellissement du village

Délégué: Ludivine Peltier

Habitat : État des lieux / Accueil de nouveaux habitants / Information aux propriétaires.

Délégué : Thomas Vernay

INTERRUPTION DU CONSEIL :

Suite à la présentation des commissions une dizaine d'habitants souhaite s'inscrire aux différentes commissions. Un bulletin d'information sur les commissions et modalité d'inscription sera envoyé aux habitants.

REPRISE DU CONSEIL :

QUESTIONS DIVERSES

Entretien des chemins communaux :

L'ensemble du conseil municipal est favorable pour donner à charge à Mr Marc Misserian l'entretien des chemins communaux.

Gravillonnage :

Faire un point avec Christophe Le Turdu : stockage du matériel (gravillonneur en mauvais état, faucheuse accotement,)

Pourquoi ne pas utiliser le même tracteur pour les deux usages (déneigement et gravillonnage).

Ancienne étrave :

Demande de rachat par Philippe Faure à la commune.

Évacuation des tuiles pour remblais « chemin de Gilbert

Ferrier » :

Demande auprès de Philippe Faure pour évacuer les tuiles avec tracteur et remorque à partir du Pont du Riou.

Des habitants ont soulevé l'importance de l'ouverture d'un lieu de vie et d'échanges sur la commune (ex : foyer communal). Ce sujet sera traité au sein de la commission Vie locale.

Clôture de la séance.